



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal temporaire de circulation

Route barrée rue du Merschgrund à Hobscheid

En raison de la mise en place d'une grue dans la rue du Merschgrund à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 22 avril 2025, a voté un règlement temporaire de circulation avec la teneur suivante :

- Art. 1 : Le mardi, 29 avril 2025, entre 9h00 et 12h00 et entre 14h00 et 17h00, la circulation à Hobscheid est réglée comme suit :
- interdiction de toute circulation dans la rue du Merschgrund à la hauteur du bâtiment sis au no. 27.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 22 avril 2025

Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser

Le Bourgmestre



Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu